

Concevoir et animer des réunions selon une approche participative



Aujourd'hui la participation est présente dans bon nombre de démarches des collectivités, des établissements publics, des associations, des entreprises... Si l'on ne doit pas réduire les approches participatives à la conduite de réunions, leur mise en œuvre nécessite toutefois la maîtrise de cadres et de techniques d'animation cohérents avec l'objectif de participation.

Cette formation vous permettra de vivre, analyser, concevoir et tester des séquences d'animation de réunion selon une approche participative, où les participants seront les auteurs des contenus produits.

Objectifs

- Identifier les liens entre l'objectif de « participation » et la conduite des réunions.
- Identifier dans la préparation et l'animation d'une réunion ce qui favorise et ce qui limite la participation des personnes.
- Identifier les 3 fonctions principales de l'animateur de réunions.
- Être en capacité de préparer et d'animer une réunion au cours de laquelle les participants seront les « auteurs » des contenus produits.

Contenus clés abordés

- Les démarches participatives : définition, enjeux, principes.
- Les fonctions clés de l'animateur de réunions : préparation – sécurité – mémoire.
- Les éléments clés de la préparation des réunions, en particulier la prise en compte des étapes de progression.
- Les techniques au service de l'animateur : écoute active, questionnement, reformulation, synthèse, animation pivot.

Public et prérequis

Salariés des collectivités, des associations, des entreprises et demandeurs d'emploi, souhaitant consolider leurs compétences dans le domaine de l'animation des dispositifs participatifs.

Prérequis : Être en situation de mener l'animation de réunions.

Nombre de participants : 6 participants minimum / 12 participants maximum

Modalités et démarche de formation

Formation en présentiel – 28h de formation (soit 4 jours)

Exposés. Exercices. Mise en situation d'animations vécues en tant que participant.

Préparation puis animation par les participants de véritables temps de réunion suivis de temps d'analyse en groupe et avec le formateur.

Modalités d'évaluation et de validation

Auto-évaluation des apprentissages (mises en situations et questionnaire d'évaluation) et évaluation de satisfaction (questionnaire distribué en fin de formation)

A l'issue de la formation et sous réserve de sa participation à la totalité des journées chaque participant recevra une attestation détaillant les objectifs et les contenus traités durant la formation.

Dates et lieu de réalisation

Du mardi 12 au vendredi 15 mars 2024 à Angoulême (16).

Formateurs

Cécile DEKENS DELCOURTE - Chargée de mission Accompagnement des démarches de développement durable et de concertation – Formatrice - Ifrée

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toute situation de handicap, et/ou besoins d'aménagement particuliers : nous contacter pour échanger sur les modalités d'accueil et d'adaptation de la formation : Marc BONNEAU marc.bonneau@ifree.asso.fr - 05.49.09.96.94

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription en ligne : www.ifree.asso.fr/inscription-formation-programmee

Inscription avant le 12 février 2024.

Cette date détermine le maintien de la formation. Après cette date, nous contacter.

Coût pédagogique

À titre individuel : 200 €

Au titre de la formation professionnelle continue : 1200 €

Prix non soumis à TVA, suivant Art. 261.4.4a du CGI

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants

Contacts

Responsable pédagogique : Marc BONNEAU marc.bonneau@ifree.asso.fr - 05.49.09.96.94

Inscriptions & logistique : Stéphanie FORTIN stephanie.fortin@ifree.asso.fr - 05.49.09.64.92

Consultez l'ensemble des formations sur notre site : www.ifree.asso.fr

Le programme de formation Ifrée est réalisé avec le concours financier de :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



L'Ifrée est un organisme de formation enregistré sous le n° 547 900 545 79.

L'Ifrée est certifié Qualiopi au titre des actions de formation professionnelle.